

Image not found or type unknown



Que dois-je faire après mon interdiction

Par **mourou**, le **19/06/2010** à **07:03**

Bonjour,rrnrnje suis interdit sur territoire francais pendant 3 ans la fin de mon interdiction est achevéé en mai 2010 je suis marié depuis 3 ans bientôt, ma femme et d'origine francaise (père et mère) on a été obligé de se séparer jusqu'a la fin de mon interdiction mais on a jamais cesser de passé tout les week end ensemble quand elle travaille pas malgré que ca nous coute trop cher les billets de train pour faire la navette entre bruxelles et lille chaque semaine...rrnr>> SVP j'aimerais que vous m'aidiez : comment je fait a la fin de mon interdiction pour pouvoir rentrer en france legalement et vivre avec ma femme et pouvoir travailler et former une petite famille avec la femme que j'aime ..rrnrje considère vos réponses comme solution pour résoudre les problèmes de notre vie moi et ma femme, merci à vous.